

Collaboration spéciale

Le Parlement et la démocratie au XXI^e siècle : Les justifications de la représentation proportionnelle

Au XX^e siècle, les partisans de la réforme démocratique ont mené une bataille pour que tous les Canadiens aient le droit de vote. Le long combat pour accorder le droit de vote aux femmes a été remporté en 1920, lorsque les Canadiennes ont finalement pu exprimer leur choix lors des élections. Les membres des Premières Nations ont acquis le droit de voter aux élections fédérales en 1960. Les tenants du suffrage universel ont ouvert la voie au changement en faisant appel à un principe important mais fondamental : le vote de chaque Canadien comptait, et chaque citoyen avait le droit que ses opinions soient prises en considération dans la direction des affaires du pays.

En vertu de notre système électoral actuel, les voix de la plupart des Canadiens ne comptent malheureusement pas. La plupart des Canadiens votent pour un candidat et un parti qui ne remportent pas les élections. Par conséquent, ils n'ont pas voix au chapitre quant à la direction du pays. Certains peuvent juger qu'il s'agit là d'une assertion générale qui accuse injustement notre système électoral actuel. Examinons donc les faits.

Selon le système actuel, le Canada est divisé en 301 circonscriptions dans chacune de laquelle le candidat peut l'emporter en obtenant moins de la moitié des suffrages exprimés. Un candidat peut être élu s'il obtient à peine une voix de plus que son plus proche rival, même si 70 % des électeurs de sa circonscription ont voté pour quelqu'un d'autre. Un parti peut - et c'est habituellement le cas - faire élire un gouvernement majoritaire en obtenant moins de 50 % des voix qui lui procureront 100 % du pouvoir. Voter pour un candidat perdant équivaut pratiquement à gâcher une voix.

Les électeurs le savent. Par conséquent, bon nombre votent stratégiquement contre les candidats et les partis qu'ils n'aiment pas plutôt que de voter en faveur de ceux qu'ils préfèrent. Il en résulte un processus politique et démocratique dévalué, qui se réduit à un jeu dont l'objectif consiste à défaire l'ennemi, alors que la démocratie devrait nous amener à faire un choix éclairé, à favoriser le progrès et à construire un meilleur pays.

La baisse du taux de participation aux élections générales indique des plus clairement la méfiance accrue des citoyens à l'égard de la politique. En 1968, 80 % des électeurs se sont exprimés. En novembre 2000, cette proportion a atteint à peine

60 %. Il se produit certes des fluctuations d'une élection à l'autre, mais cette tendance à la baisse est claire.

La méfiance à l'égard de la politique peut se mesurer également au nombre de Canadiens qui ont choisi de faire partie de groupes d'intérêts et de groupes de citoyens, comme principal mode de participation à la vie politique. Ces groupes jouent un rôle important et utile dans le débat démocratique au sein de notre société. Ils sont la source de nouvelles idées et permettent aux citoyens d'orienter le débat public. Je ne peux cependant que m'inquiéter du nombre de Canadiens qui appartiennent à ces groupes et qui ont abandonné tout espoir par rapport au processus politique. Un nombre croissant de Canadiens réfléchis en viennent à croire que la politique n'a plus d'importance et que la meilleure façon d'amorcer le changement consiste à le faire de l'extérieur du système.



Lorsqu'un nombre important de Canadiens sont de cet avis, le temps est peut-être venu de modifier le système.

D'autres signes nous indiquent la nécessité d'apporter un changement. Je me souviens des messages publicitaires que mon parti diffusait en 1993 et qui laissaient entendre qu'« Ottawa n'a pas compris le message ». Cependant, il n'est pas vraiment surprenant qu'Ottawa ne saisisse pas le message lorsque, dans la meilleure des hypothèses, les parlementaires que les Canadiens envoient à Ottawa faussent le message que les Canadiens essaient de transmettre.

Prenons des exemples concrets en fonction des dernières élections fédérales. En novembre 2000, les libéraux de Jean Chrétien ont remporté 172 des 301 sièges, c'est-à-dire 57,5 %, en obtenant 40,8 % des suffrages exprimés. Le nombre de voix pour élire un député libéral s'établissait à 30 218, mais ce nombre passait à 83 918 pour un député néo-démocrate et à 130 316 pour un député conservateur.

Ensemble, les néo-démocrates et les conservateurs ont obtenu 13 sièges de moins que le Bloc Québécois, même s'ils ont reçu plus du double du nombre total de suffrages exprimés.

Les résultats régionaux sont encore plus troublants. Ils semblent indiquer également que le système risque de nuire à l'unité nationale parce qu'il donne un tableau du pays qui ne reflète

nullement la réalité. Le système exacerbe les différences entre les préférences politiques exprimées par les Canadiens d'une région à l'autre. Pour couronner le tout, il encourage la classe politique du pays à provoquer une confrontation entre les électeurs d'une région contre ceux d'une autre parce que la pluralité des voix dans une région du pays peut se transformer en une majorité de sièges dans cette même région.

En Ontario, les libéraux ont remporté 100 des 103 circonscriptions en obtenant 51,5 % des voix. Dans cette province, plus de 2,1 millions de voix (soit plus que la totalité des suffrages exprimés au Manitoba, en Saskatchewan et dans les quatre provinces de l'Atlantique, qui possèdent ensemble 60 circonscriptions) ont permis aux autres partis de recueillir uniquement trois sièges : deux pour l'Alliance et un pour le NPD. Les Canadiens n'habitant pas l'Ontario reçoivent le message suivant : chaque Ontarien appuie le Parti libéral, alors que ce n'est tout simplement pas le cas.

La situation est analogue en Colombie-Britannique, où l'Alliance a remporté 80 % des sièges en obtenant moins de la moitié des suffrages. Les provinces de l'Ouest canadien ont acquis la réputation d'être le bastion du Parti réformiste ou de l'Alliance canadienne. Cependant, la vérité est différente : la majorité des gens de l'Ouest ont voté pour les autres partis politiques. Au cours des trois dernières élections, une minorité d'électeurs québécois ont élu une majorité de députés du Bloc Québécois.

Il existe une solution de rechange. Tous les pays industrialisés démocratiques sauf deux utilisent un système analogue à la représentation proportionnelle, où chaque voix exprimée compte. Il est temps que le Canada les imite. La représentation proportionnelle garantit que le nombre de voix obtenues par un parti au cours des élections déterminera le nombre de sièges qui lui serait attribué à la Chambre des communes. Par exemple, le parti obtiendrait 30 sièges s'il recevait 30 % des suffrages exprimés. Chaque voix compterait, et personne ne voterait pour un perdant, parce que chaque vote serait accordé au premier choix politique, quelle que soit la région où l'on habite.

Certains s'opposent à la représentation proportionnelle, croyant que, malgré toutes ses imperfections, notre système actuel donne au moins aux Canadiens l'occasion de demander à un député de rendre compte des décisions qu'il prend. Je souscris à l'idée que toute modification devrait reprendre les meilleurs aspects du système actuel.

Plusieurs modèles différents sont en vigueur dans le monde. Mon modèle préféré est celui adopté par 13 pays, dont l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande. Dans ces pays, les électeurs ont deux bulletins de vote, l'un pour leur représentant local et l'autre pour le parti politique de leur choix. La moitié des députés sont élus dans les circonscriptions, selon des modalités analogues à celles en vigueur au Canada. L'élection de l'autre moitié est déterminée lorsque sont dénombrées les voix exprimées pour les partis. Viennent s'ajouter au nombre total de sièges d'un parti les candidats figurant sur les listes des partis, l'objectif étant que la proportion de sièges attribués à un parti au sein de l'assemblée législative équivaille à la proportion des suffrages qu'il a obtenus.

Le nom des candidats figurant sur la liste des partis et leur ordre d'importance pourraient être déterminés de plusieurs façons. Selon moi, il faudrait que le choix soit le plus démocratique possible. Chaque parti pourrait notamment tenir un congrès ou encore adopter un mécanisme pour choisir les représentants comme lors d'une élection primaire. C'est grosso modo la façon dont les partis politiques canadiens choisissent leurs chefs et leurs candidats dans les différentes circonscriptions.

La représentation proportionnelle entraînerait plusieurs avantages. Elle déboucherait sur l'adoption de politiques publiques plus pertinentes, mieux adaptées et plus valables. Le fait que chaque voix compterait inciterait les partis à adapter leurs politiques en fonction de toutes les régions du pays. En deux mots, ils auraient intérêt à le faire. L'Alliance aurait avantage à essayer d'obtenir des voix à Chicoutimi au Québec. Le NPD aurait intérêt à obtenir le soutien des électeurs à Didsbury en Alberta. Les libéraux auraient avantage à gagner la faveur des citoyens d'Ituna, en Saskatchewan.

De plus, si les partis voulaient atteindre au moins certains de leurs objectifs, ils devraient être disposés à faire des compromis. Les gouvernements ne pourraient pas simplement utiliser leur majorité pour faire adopter leurs politiques à toute allure. Les partis finiraient par constater qu'il serait dans leur intérêt et dans celui de leurs électeurs d'en arriver à des compromis. Les électeurs récompenseraient les politiques disposés à collaborer pour atteindre un objectif, et ils puniraient les autres. La représentation proportionnelle est en vigueur dans les pays scandinaves depuis longtemps. Cette expérience semble indiquer que les femmes et les membres des minorités seraient mieux représentés au Parlement.

Cet automne, le Parlement se prononcera sur une motion du NPD visant à tenir un référendum national sur la représentation proportionnelle. La dernière fois que le Parlement s'est prononcé sur la représentation proportionnelle, c'était en 1923. La motion avait été défaite, mais fait intéressant, Mackenzie King, le premier ministre le plus prudent de l'histoire canadienne, avait parlé en faveur de la représentation proportionnelle pendant le débat. Aujourd'hui, le Parti libéral s'apprête à choisir son prochain chef à l'aide de la représentation proportionnelle. Les Canadiens doivent demander à Paul Martin et aux libéraux la question suivante : Si la représentation proportionnelle est assez valable pour élire M. Martin au poste de chef du Parti libéral et était assez valable aux yeux de Mackenzie King, pourquoi ne pourrait-elle pas servir à élire les députés?

Le temps est venu de se départir d'un système inventé avant l'apparition du téléphone, un système qui ne tient pas compte de la voix que vous exprimez. Si nous ne changeons pas la façon dont les décisions sont prises dans notre pays, les Canadiens continueront d'élire des gouvernements qui ne tiennent pas compte de leurs priorités. Si nous croyons vraiment que chaque Canadien compte, nous devons modifier le système et bâtir une nouvelle démocratie où le vote de chaque Canadien compte.

Lorne Nystrom est député fédéral de Regina-Qu'Appellee.